

Demande reçue le : _____

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du requérant : _____

Êtes-vous le propriétaire ? Oui Non

(Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous présenter une procuration)

Adresse postale : _____

Téléphone (résidence) : _____

Téléphone (travail) : _____

Téléphone (autres) : _____

Adresse courriel : _____

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Adresse des travaux : _____

Numéro(s) de lot(s) : _____

Est-ce un terrain situé en bordure d'un cours d'eau, d'un lac ou d'un milieu humide ? Oui Non

DESCRIPTION DU PROJET

Description : _____

PROJETS VISÉS, OBJECTIFS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Projets visés

Toute intervention visant à effectuer une modification cadastrale sur un terrain (cadastre horizontal) doit être conforme aux objectifs et critères ci-après énumérés.

Objectif

Assurer, lorsqu'il y a un lotissement horizontal du terrain dans le cadre d'une déclaration de copropriété divise, que ce lotissement horizontal désigne adéquatement, en fonction de la réalité physique des lieux et de leur destination, les parties privatives horizontales et les parties communes horizontales.

Critères d'évaluation

- Le lotissement horizontal du terrain doit identifier, au moyen d'un ou plusieurs lots distincts, les portions de ce terrain où sont situées les installations destinées à l'usage des copropriétaires (allées de circulation commune, aire de stationnement commune, installations septiques, jardins communs, aires de détente communes, etc.);
- Lorsque le lotissement horizontal crée des parties privatives, leur configuration doit permettre une utilisation fonctionnelle des portions privatives et des portions communes de la copropriété conforme avec la destination de chaque portion du terrain.

LISTE DE VÉRIFICATIONS

- Le formulaire dûment complété
- Un exemplaire du plan de lotissement, **À L'ÉCHELLE**, du projet projeté ainsi que sa version électronique en format PDF.

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE (2023)

DATE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE DÛMENT COMPLÉTÉE <small>(Ces dates peuvent changer en cours d'année)</small>	REUNION DU CCU 19 H	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 19 H 30
16 décembre 2022 à 12h (vendredi)	24 janvier	6 février
31 janvier, à 12h	21 février	6 mars
28 février, à 12h	21 mars	3 avril
28 mars, à 12h	18 avril	1 ^{er} mai
2 mai, à 12h	24 mai (mercredi)	5 juin
30 mai, à 12h	20 juin	4 juillet (mardi)
18 juillet, à 12h	8 août	21 août
8 août, à 12h	29 août	11 septembre
29 août, à 12h	19 septembre	2 octobre
3 octobre, à 12h	24 octobre	6 novembre
31 octobre, à 12h	21 novembre	4 décembre
4 décembre, à 12h	Janvier	janvier

Renonciation

Restriction d'accès dans le cadre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

Par la présente, je renonce à me prévaloir d'une restriction d'accès dans le cadre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

J'autorise ainsi le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie à faire usage des informations et des documents qui sont fournis dans le cadre de ma demande, spécifiquement pour des fins de consultations ou dans le cadre de séances publiques.

Cette renonciation est en accord avec l'article 171 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Tout citoyen qui le désire peut se présenter devant le CCU pour expliquer sa demande. Ce comité n'a aucun pouvoir décisionnel, reste impartial lors des représentations et formule une recommandation au Conseil municipal.

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance de ce document et des informations s'y rapportant.

Signature : _____ **Date** _____